

Pontenx les Forges, le 8 avril 2025

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 18
Nombre de Conseillers
présents : 13
Nombre de Conseillers
absents : 5
Procurations : 2

L'an deux mil vingt-cinq le huit avril à dix-neuf heures , s'est réuni en séance ordinaire le Conseil municipal, dûment convoqué dans la salle habituellement prévue à cet effet, sous la présidence de M. Henri-Jean THEBAULT, Maire,

Présents : M. Henri-Jean THEBAULT, Maire, M. Patrick COCHARD-DEGUET, Mme Maryange TELLEZ, M. Alain GUILLEMIN, Mme Marie Laure SISIC, Mme Nathalie BERNIER- RICHARD, ,M. Jean Charles ESTEBAN , Mme. Florence GAULUE- THOMAS , Mme Delphine JOANNET, M. Jean Baptiste BLOT, Mme Sylvaine BERTRAND, M. Philippe MONTEL, M. Jean MOUCHES

Absents : M. Sylvain BAZAS (qui avait donné pouvoir à M. Patrick COCHARD-DEGUET), M. Benoit MOZAS (qui avait donné pouvoir à Mme Delphine JOANNET), Mme Marie Cécile TROQUIER, Mme Maylis ANCELIN, M. Cyrille ARVOIS

Secrétaire de séance : Mme Maryange TELLEZ

• ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2025

Monsieur le Maire donne lecture aux Membres du Conseil Municipal de l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2025.

Après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité

Le conseil municipal, ADOPTE l'ordre du jour de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2025:

- Compte de gestion 2024
- Compte administratif 2024
- Vote des taux d'imposition
- Subventions aux associations
- Affectation du résultat de clôture
- Budget primitif 2025

1) APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2025.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2025.

2) Compte de gestion 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le Compte de Gestion 2024 de la Commune dressé par Monsieur Régis COTINAT, comptable (SGC Parentis en Born), qui se révèle en tout point identique au Compte Administratif de l'année 2024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité

APPROUVE le Compte de Gestion de l'année 2024 du Budget communal, présenté par Monsieur le Maire

3) Compte administratif 2024

Sous la présidence de Monsieur Patrick COCHARD DEGUET, le Conseil Municipal examine le compte administratif communal 2024

Monsieur Henri-Jean THEBAULT, Maire s'étant retiré et n'ayant pas pris part au vote,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité

DECIDE d'approuver le Compte Administratif 2024 de la Commune

Cette délibération abroge et remplace la délibération n°8 du 8 avril 2025 portant sur le même objet

4) Vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité

DECIDE du vote des taux des 3 taxes directes locales pour l'année 2025 :

TAXES	Augmentation en %	Taux 2024	Taux 2025
TH	0 %	15.56	15.56
TFB	0 %	37.73	37.73
TFNB	0 %	63.11	63.11

5) Subventions aux associations

Suite à la proposition de la commission concernant les subventions versées aux associations pour l'année 2025,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité

DECIDE le versement de subventions aux associations suivantes pour l'année 2025 :

ASSOCIATIONS	MONTANT DE LA SUBVENTION
A.C.A.P.	800 €
COMITE DES FETES	400 €
F.C BORN	250 €
RANDONNEURS	150 €
RETRAITES PONTENAIS	250 €
A.A.P.P.M.A	150 €
A.P.E	800 €
BORN SPORT SANTE	400 €
U.N.C	150 €
BOUCHON PONTENAIS	250 €
COURANT NATURE	250 €
T.T.L.P	250 €
U.B.P	400 €
JEUNES SAPEURS POMPIERS	250 €
SECOURS CATHOLIQUE	200 €
VMEH des Landes	150 €
LES ARCHERS DU BORN	400 €
TOTAL	5 500 €

6) Affectation du résultat de clôture

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité

AFFECTATION DU RESULTAT		2024
Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'affecter les résultats définitifs comme suit :		
AFFECTATION DU RESULTAT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
- Résultat de l'exercice 2024		382 574,84 €
- Résultat de l'exercice antérieur 2023		738 574,97 €
- Part affectée à l'investissement 2024		588 574,97 €
- Résultat de clôture de l'exercice à affecter en 2024	R002	532 574,84 €
BESOIN REEL DE FINANCEMENT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
- Résultat de l'exercice de la section d'investissement 2024		132 385,88 €
- Résultat reporté de l'exercice antérieur 2023		407 415,89 €
- Résultat comptable cumulé de l'exercice 2024	R001	539 801,77 €
- Restes à Réaliser Dépenses		29 521,42 €
- Restes à Réaliser Recettes		
- Solde des restes à réaliser		29 521,42 €
Pas de Besoin de financement		510 280,35 €
AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat d'exploitation excédentaire au 31/12/2024		532 574,84 €
Aucun besoin en couverture du besoin réel de financement	R 1068	0,00 €
Affectation complémentaire en réserve	R 1068	282 724,54 €
Total R 1068		282 724,54 €
AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		
Résultat reporté en Section de Fonctionnement Recette	R002	250 000,00 €
Résultat reporté en Section de Fonctionnement Dépense	D002	0,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT DEFINITIF DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Résultat reporté en Section d'Investissement Recettes	R001	539 801,77 €
Résultat reporté en Section d'Investissement Dépenses	D001	0,00 €

7) Budget primitif 2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à mains levées, à l'unanimité

DECIDE d'approuver le Budget Primitif 2025, qui s'équilibre (restes à réaliser compris) en dépenses et en recettes par section :

	Dépenses	Recettes
Section FONCTIONNEMENT	1 710 187.00 €	1 710 187.00 €
Section INVESTISSEMENT	1 148 500.00 €	1 148 500.00 €
TOTAL	2 858 687.00 €	2 858 687.00 €

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h45

Secrétaire de séance
Mme Maryange TELLEZ



Le Maire
Henri-Jean THEBAULT

